

Rapport du Maire – Faits saillants des états financiers 2025

Chères citoyennes et chers citoyens,

Ce document fait état des faits saillants du rapport financier pour l'année 2025, rapport déposé ce soir.

Évidemment, tous se souviennent que le nouveau conseil a été élu en novembre dernier. Il s'agit sans doute du fait saillant qui a marqué l'année 2025 alors que 5 districts étaient en élection.

Du point de vue financier, 2025 a été l'année des revenus imprévus.

Tout d'abord, le ministère de la Sécurité publique nous a finalement octroyé une subvention de 130 000 \$ pour les travaux de réfection du glissement de terrain du 1^{er} janvier 2023 sur le chemin des Lacs. Ces travaux avoisinant les 200 000 \$ ont été réalisés en majeure partie en 2024.

Ensuite, la dernière subvention de Recyc-Québec a été de 110 000 \$ supérieure à ce que nous estimions. Je dis dernière, car c'est maintenant Éco-Entreprise Québec (ÉEQ) qui paie pour le service de recyclage directement à la RITL. Nous ne recevons donc plus ces sommes.

Lorsque nous avons déposé les états comparatifs 2025 à la séance de novembre, nous avions des revenus de mutations immobilières de 318 500 \$ et nous craignons de ne pas atteindre notre objectif de 605 000 \$. À notre surprise, nous finissons l'année 2025 avec un total de 919 000 \$ de revenus de mutation.

Les intérêts générés par une bonne gestion des liquidités ont été supérieurs de 54 000 \$. Les revenus de pénalités et d'intérêts ont généré un revenu supplémentaire de 96 000 \$. Une créance importante est à l'origine de ce revenu. Toutefois, la somme a été acquittée avant la fin de l'année 2025 et l'année 2026 sera plus représentative de la réalité.

Finalement, les revenus de taxes et tenant lieu ont été de 154 000 \$ supérieurs aux 9 759 248 \$ que nous avons budgétés. Les nouvelles évaluations provenant des constructions de plex et résidences secondaires sont à l'origine de ce surplus.

Malheureusement, nous n'avons pas seulement eu de bonnes nouvelles.

Cette année encore, le secteur de l'égout a connu une année difficile et nous terminons ainsi l'année avec un déficit d'opérations de 19 200 \$ dû à des blocages du réseau et des bris. On se rappelle que l'année dernière le déficit de ce secteur était de 6800 \$. Pour ces raisons, nous avons dû hausser les taxes d'égout pour 2026.

L'hiver hâtif a occasionné des dépenses supplémentaires de 58 000 \$ pour les opérations des travaux publics, notamment attribuable aux abrasifs (34 000 \$).

Somme toute, la municipalité n'a pas connu de grands imprévus comme le derecho de 2022, le glissement de terrain de 2023 ou les pluies diluviennes de 2024. Cela explique que nous n'ayons pas subi de grands déficits à absorber.

La Municipalité a donc dégagé un surplus de 935 958 \$ pour l'année 2025, soit 7,96 % du budget annuel de 11 757 762 \$.

Vous trouverez à l'écran un résumé des principales variations entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers.

Revenus :

La Municipalité a enregistré des revenus de fonctionnement de 12 668 332 \$, soit 910 570 \$ de plus que prévu.

Cet écart favorable s'explique par les revenus additionnels de :

- 314 000 \$ en droits de mutation
- 154 000 \$ en revenus de taxes et tenant lieu
- 150 000 \$ en intérêts
- 130 000 \$ en subventions pour le glissement de terrain
- 110 000 \$ en subventions supplémentaires de Recyc-Québec
- 36 000 \$ en raccordements supplémentaires d'aqueduc et d'égout
- 16 500 \$ d'autres revenus supplémentaires divers

Dépenses :

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 10 962 639 \$, soit 47 098 \$ de moins que prévu.

Elles s'expliquent par des dépenses imprévues ou projets ajoutés en cours d'année financés par des économies, des surplus ou des revenus supplémentaires :

- 206 000 \$ Opérations de déneigement
- 42 000 \$ Locations de roulottes et toilettes pour le parc de la Gare (CPE)
- 26 000 \$ Remplacement des affiches de nom de rue
- 10 000 \$ Dépenses imprévues en égout

Elles s'expliquent également par des économies de dépenses :

- 148 000 \$ Opérations de la voirie
- 107 000 \$ De réduction de la provision pour les mauvaises créances



Municipalité de
MONT-BLANC

- 42 000 \$ Suite à la révision de la répartition des salaires du service de l'environnement
- 21 000 \$ d'économie dû au bon état de notre réseau d'aqueduc

Investissements :

Les états financiers présentent des investissements de 3 871 031 \$ notamment pour :

- 832 000 \$ Travaux d'aqueduc et d'égout secteur Airville-Sud
- 688 000 \$ Travaux routiers (Ch. du Cerf, Lac-Caribou et Huard)
- 622 000 \$ Remplacement de la niveleuse
- 490 000 \$ Remplacement d'un 10 roues
- 420 000 \$ Municipalisation de la place du Rocher
- 222 000 \$ Acquisitions de terrains (Parc de la Gare et Stationnement de la Caisse)
- 148 000 \$ Acquisition et remplacement de compteurs d'eau
- 134 000 \$ Enseignes municipales (Limites de la municipalité, intersection 117/rue St-Faustin et Bâtiments et infrastructures)
- 114 000 \$ Remplacement de 2 camionnettes
- 70 000 \$ Bornes de recharge électrique
- 41 000 \$ Acquisition d'une déchiqueteuse usagée
- 33 000 \$ études pour la digue du lac Airville-Sud
- 26 000 \$ Finaliser l'aménagement paysager aux ateliers
- 16 000 \$ acquisition de clôtures de chantier
- 15 000 \$ Remplacement d'ordinateurs et du logiciel d'eau potable

Situation d'endettement :

Le remboursement de la dette s'est chiffré à 914 730 \$ pour l'année 2025.

L'endettement à long terme de la Municipalité s'établit à 20 513 900 \$ au 31 décembre 2025 par rapport à 21 143 815 \$ à la même date en 2024. À noter que si on enlève les dettes contractées pour le gouvernement du Québec, la dette de la municipalité se chiffre alors à 17 162 764 \$ au 31 décembre 2025.

Nous avons contracté les emprunts suivants en 2025 :

- 581 075 \$ pour l'acquisition de la niveleuse
- 114 600 \$ pour finaliser le projet de remplacement des compteurs d'eau

Notons que 957 331 \$ seront remboursés en 2026. L'emprunt pour camion le 10 roues acquis en 2025 a été contracté au montant de 470 500 \$ en février dernier et nous prévoyons emprunter un maximum de 200 000 \$ pour le remplacement du mini-chargeur sur roues.

Profil financier :

Pour fins de comparaisons avec les autres municipalités, le profil financier 2025 (qui présente les données 2024) montre que notre endettement est plus haut que la moyenne des municipalités de la MRC et des Laurentides, mais dans une position enviable par rapport à l'ensemble du Québec. C'est l'effet de l'emprunt pour les ateliers en 2024.

Il faut évidemment s'attendre à ce que ces ratios soient stables ou à la baisse dans le profil financier 2026 considérant les chiffres présentés ce soir.

Comme en 2024, la valeur de toutes nos immobilisations (bâtiments, infrastructures, chemins, véhicules, équipements, etc.) indique que nous nous éloignons de leur vétusté. C'est-à-dire que nos immobilisations sont généralement dans un bon état. À ce niveau, nous faisons beaucoup mieux que tous les groupes présentés.

Réalisations 2025 :

Voici maintenant une courte liste des principales réalisations de l'année 2025 :

- L'acquisition du terrain de la Caisse pour en faire un stationnement incitatif ;
- Aménagement d'un parc à chien temporaire ;
- Bornes de recharge à l'hôtel de ville, bibliothèque et Gare ;
- Remplacer l'affichage municipal (nom de rue, enseignes aux limites municipales, entrée du noyau villageois (intersection 117/St-Faustin) et bâtiments et infrastructures) ;
- Travaux de remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout, secteur Airville Sud ;
- La réfection d'un tronçon des chemins Huard, Rougeaud, du Cerf et Lac-Caribou ;
- La fin du remplacement des compteurs d'eau commerciaux et l'installation des compteurs d'eau résidentiels ;
- Bilan de santé de l'ancien presbytère (Maison des Arts) ;
- Le remplacement de 2 camionnettes ;
- Le remplacement d'un camion 10 roues ;
- Le remplacement de la niveleuse ;
- L'acquisition d'une déchiqueteuse ;
- L'élaboration du plan d'action de la planification stratégique ;
- Aménagement de 2 jardins de pluie (hôtel de ville et gare) ;
- Accueil du CPE à la gare ;
- La 8^e édition du Festi-Bière ;
- La 3^e édition de la course de boîtes à savon ;
- La 3^e édition de l'événement cycliste l'Ascension du Col du Nordet Climhill à Mont-Blanc
- Élections municipales

Surplus et réserves :

Toutes ses réalisations ont été financées soit dans le cadre du budget annuel, pour les activités récurrentes (ex : Festi-bière), ou par des subventions, emprunts et sommes accumulées, pour les investissements et dépenses non récurrentes (ex. : niveleuse).

En ce qui concerne les sommes accumulées, voici le tableau des surplus, réserves et fonds accumulés.

Bien qu'il se maintienne à plus de 4 millions de \$, on remarque toute de suite que le surplus libre semble avoir considérablement augmenté et les surplus affectés diminué. Il faut analyser les surplus affectés et le surplus libre ensemble. Le surplus libre passe à un surplus affecté lorsque le conseil adopte une résolution à cet effet. Le principal moment lors duquel nous affectons le surplus libre et autorisons la réalisation de projets est lors de l'adoption du budget. Comme il a été adopté en janvier 2026 au lieu de décembre 2025, l'impact sera aux états financiers 2026. Bref, le total des surplus libres et affectés est passé de 1 841 685 \$ en 2024 à 1 956 633 \$ à la fin 2025.

Conclusion :

Je suis fier de vous présenter ces résultats pour l'année 2025 et vous invite à consulter sur notre site Internet le rapport financier consolidé audité par la société de comptables professionnels agréés Amyot Gélinas. Un rapport sommaire de l'information y est également disponible.

J'en profite pour remercier le service de la trésorerie pour la préparation de ces résultats, les élus et leurs directeurs de service pour leur gestion rigoureuse des budgets qui leur sont confiés.

Jean Simon Levert, maire